

**RAPPORT D'ESSAIS  
DE RESISTANCE A LA TRAVERSEE  
VERTICALE D'UN CORPS MOU DE GRANDE  
DIMENSION DIT  
<<1200 JOULES>>**

**OBJET** : essais 1200 j. sur capot opaque avec un isolant en polyuréthane de 20 mm en position fermée sur PYRODOME®/PASSADOME®/ROOFLAM®/ROOFTRAP®/PYROCLAIR®

Ce document comporte 3 pages et n'est valable que dans son intégralité

DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE



# **NOTE DE SYNTHÈSE DES ESSAIS DE RÉSISTANCE À LA TRAVERSEE VERTICALE D'UN CORPS MOU DE GRANDE DIMENSION dit « 1200 JOULES » DE LANTERNEAUX PONCTUELS EN MATIÈRE PLASTIQUE AVEC COSTIÈRE**

## **1°) Société AXTER-SKYDOME®**

→ Certifiée AFAQ ISO 9002 N° 1996/5506

Date de réalisation des essais : 03 mai 2009

Date de l'essai de reconduction : 03 juin 2014

## **2°) Gamme de Lanterneaux équipés de deux feuilles d'aluminium et d'une plaque de polyuréthane avec un renfort soudé.**

- PYRODOME®
- PYRODOME EVOLUTION TREUIL®
- PYRODOME EVOLUTION PNEUMATIQUE®
- ROOFLAM EVOLUTION TREUIL®
- ROOFLAM EVOLUTION PNEUMATIQUE®
- ROOFLAM
- ROOFTRAP
- PASSADOME
- PYROCLAIR PNEUMATIQUE EVOLUTION® ou autre lanterneaux carré ou rectangulaire
- Surface de recueil = Surface constituée par la plaque en polyuréthane renforcée 1200j.

## **3°) Nature de l'essai**

Selon le protocole d'essai de résistance à la traversée d'un corps de grandes dimensions, établi par la Commission Technique du GIF en mars 1997. Il s'applique aux Lanterneaux ponctuels en matière plastique avec costièrre, définis par les Normes NF P 37-418, NF P 37-417 et les Avis techniques concernant des remplissages non couverts par la Norme NF P 37-418. L'énergie de 1200 Joules est générée par la chute d'un sac de 50 kg, constituant le corps mou, d'une hauteur de 2m40. Pour les essais, les appareils sont posés sur des chevêtres d'appuis aux dimensions correspondantes. La costièrre est fixée au chevêtre aux quatre coins par des serre-joints.

L'appareil est ainsi placé en position isostatique.

DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE



"Entre 2 villes" - F-02270 Sons et Ronchères - Tél. (33) 03 23 21 79 90 - Fax : (33) 03 23 20 51 18 - <http://www.skydome-axter.eu>

Siège social : 8, avenue Félix d'Hérelle - 75016 Paris - SA au Capital de 15 484 334 € - RCS PARIS B 351 844 527 - TVA / VATA / VMS : FR 60 351 844 527 C



#### 4°) fixation du capot

Par des vis auto foreuses 6.3x50 et des rondelles vulca Ø6x16 sur le dessus du capot en périphérie du cadre aluminium et suivant les dimensions sur l'arceau central.

#### 5°) Résultats des essais

- essais 1, 2, 3 sur trémie 100x100
- essais 1, 2, 3 sur trémie 160x160
- essais 1, 2, 3 sur trémie 160x250

Après la chute du sac et une minute d'attente, nous n'avons pas constaté la traversée du corps.

#### Observations :

- pliage des arceaux ou des renforts
- marques de plis de la costière au niveau des attaches et des arceaux
- pour certains essais, nous avons constaté un déboitement ponctuel du remplissage dans des proportions acceptables.

#### 6°) validité des résultats

Conformément à la méthodologie du GIF, cet essai est considéré comme valide pour des appareils de dimensions variant de  $\pm 25\%$  par rapport aux appareils testés :

- température minimum et maximum d'utilisation sans contraintes – 20 à + 30°C

DUREE DE VALIDITE : valable jusqu'au 3 juin 2014

#### 6°) ORGANISME

Labo d'essai AXTER-SKYDOME® de SONSET RONCHERES  
Usine certifiée AFAQ ISO 9001 V2000 N° QUAL/1996/5506d

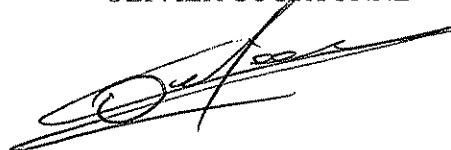
Le responsable des essais

EDDY VIEVILLE



le responsable recherche et développement

OLIVIER COURTONNE



DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE